commune de Charron

Arrêté n° 47 - 2021

Le Maire de CHARRON

Vu le code de la route et notamment ses articles R 411-25 (signalisation) et 411 – 8 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils généraux et des Maires),
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 6 novembre 1992,

Vu la déclaration d'intention de commencement des travaux déposée le 18/05/ 2021 par l'entreprise sis SAUR 2 rue Alain Gerbault - 17180 Périgny pour un branchement eau potable au 15 bis rue des Moulins. Les travaux seront réalisés par l'entreprise ALLEZ et Cie sise 4 av. André Dulin BP 40001 17301 Rochefort.

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules rues des Moulins afin de réaliser les travaux cités ci-dessus.

A R R E T E

Article 1er : du vendredi 28 /05/2021 au vendredi 11/06/2021 inclus, l'autorisation est donnée à l'entreprise ALLEZ et Cie de réaliser les travaux mentionnés ci-dessus rue des Moulin.

Article 2 : pour permettre la réalisation des travaux en haute sécurité, la rue des Moulin sera interdite à la circulation sauf pour les riverains, le temps des travaux.

Article 3 : une déviation sera mise en place par l'entreprise ALLEZ et Cie par :

- La rue Juliot Curie
- Rue Pierre Loti
- Rue Pasteur
- Rue du 19 Mars 1962

Article 4 : la remise en état de la chaussée et du trottoir est impérative.

Article 5 : l'entreprise ALLEZ et Cie assurera la signalisation réglementaire du chantier et sa maintenance de jour comme de nuit, ainsi que la pose des panneaux indiquant la nature des travaux le nom de l'établissement et son siège social.

Article 6 :

- La Directrice Générale Des Services,
- L'entreprise ALLEZ et Cie,
- La saur
- La Gendarmerie Nationale,

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Ampliation sera adressée aux entreprises ALLEZ et Cie et la saur ainsi qu'à la Gendarmerie.

Fait à CHARRON, le 20 mai 2021
P/Le Maire
L'adjoint Délégué

MAIRIE DE CHARRON 17230 Charente-Mtme R.F.

Michel ANNEREAU